



Rapport préalable au Débat  
d'Orientations Budgétaires  
pour 2019

# SOMMAIRE



1. DOB : la réglementation applicable
2. Présentation de la structure au 1<sup>er</sup> janvier 2019
3. Présentation des résultats prévisionnels 2018
4. L'endettement du Grand Charolais
5. Le contexte budgétaire de l'exercice 2019
6. Les perspectives pour 2019

# 1. DOB : La réglementation applicable



Imposée aux départements depuis 1982, l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget a été étendue aux communes de 3.500 habitants et plus, ainsi qu'aux régions, depuis la loi du 6 février 1992.

→ dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette doit être présenté à l'assemblée délibérante.

Ce rapport donne lieu à un débat au conseil communautaire.

Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique (article L .2312-1 du CGCT).

# 1. DOB : La réglementation applicable



La loi Notre du 7 août 2015 est venue apporter des précisions sur le contenu du DOB :

→ Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport doit également comporter une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs (notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.).

Le rapport doit être transmis au représentant de l'Etat, publié et transmis aux communes membres de l'EPCI.

Le contenu du rapport ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont fixés par décret.

# 1. DOB : La réglementation applicable



## **CONCLUSION :**

Le Débat d'Orientation Budgétaire a pour objectif d'instaurer une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de l'EPCI.

Il améliore l'information transmise à l'assemblée délibérante et donne ainsi aux élus la possibilité de s'exprimer sur la situation financière de leur collectivité, et à ce titre il doit se concevoir comme un outil pédagogique associant l'ensemble des élus.

Il doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif, qui doit lui-même être voté au plus tard le 15 avril.

# 2. Présentation de la structure



## 2- 1 L'organisation :

Les services du Grand Charolais sont répartis au 1<sup>er</sup> janvier 2019 en trois directions autour de la Direction générale:

- la Direction des ressources et de l'administration :
  - Comprend les services suivants : RH, finances/comptabilité, commande publique, assemblées, juridique/subventions, accueil/secrétariat, informatique/téléphonie,
  - Les services communs (personnel mis à disposition de certaines communes),
  
- la Direction du développement économique, de l'environnement et du développement durable , qui comprend deux pôles :
  - Le Pôle développement et attractivité du territoire (développement économique, service technique, voirie et S.I.G)
  - Le Pôle environnement (ordures ménagères et SPANC),
  
- la Direction des services à la population, qui comprend trois pôles :
  - Le Pôle culture jeunesse et sport (écoles de musique, stades nautiques, accueils de loisirs,...),
  - Le Pôle petite enfance et action sociale,
  - Le Pôle habitat et tourisme.

→ **Une réorganisation est en cours suite au départ au 1<sup>er</sup> janvier de F. Bouchot, DGA des services à la populations ,qui entrainera la mise en œuvre d'un nouvel organigramme au cours du 1<sup>er</sup> trimestre.**

# 2. Présentation de la structure



## 2-2 Les effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2019

Le Grand Charolais compte 120 agents au 1<sup>er</sup> janvier 2019, répartis comme suit:

- Nombre d'agents permanents:

90 titulaires et stagiaires, 1 CDI et 2 en disponibilité, 1 détachement

Dont 18 agents des services communs.

- Nombre d'agents non permanents: 26

Environ 70 saisonniers sont recrutés principalement en période estivale pour assurer l'ouverture des équipements suivants: OT, centres nautiques, port de plaisance, accueils de loisirs.

## 2. Présentation de la structure



### 2-2 Les effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2019

Répartition des agents permanents et non permanents par catégorie:

Nombre d'agents de catégorie A: 5  
Soit 5,51 % des effectifs

Nombre d'agents de catégorie B: 41  
Soit 33,07 % des effectifs

Nombre d'agents de catégorie C: 74  
Soit 61,42 % des effectifs

Les agents saisonniers sont recrutés sur des postes de catégorie C et B pour le personnel aquatique du Stade Nautique.



# 2. Présentation de la structure



## 2-2 Les effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2019

Données principales sur le temps de travail:

- Nombre d'agents à temps complet: 76
- Nombre d'agents à temps non complet: 40
- Nombre d'agents à temps partiel: 4
- Nombre d'agents mis à disposition d'une autre collectivité: 20 dont 18 du service commun
- Nombre d'agents mis à la disposition du Grand Charolais: 5
- Répartition hommes/femmes: 79 femmes et 41 hommes
- Organisation du temps de travail: diversifié (annualisation, cycle de travail, 35 heures, 37 heures pour services supports, etc.)

# 2. Présentation de la structure

## 2-3 Les dépenses de personnel

	BP 2018	CA 2018
<b>CHAPITRE 012</b>	<b>4 848 231,60</b>	<b>4 359 022,13</b>
BUDGET PRINCIPAL	4 326 500,00	
BARBERECHE	34 844,55	*** 3 941 845,29
DECHETS MENAGERS	258 641,05	199 212,81
OFFICE DU TOURISME	108 446,00	105 393,04
PORT DE PLAISANCE	18 500,00	17 804,73
SPANC	101 300,00	94 766,26

**\*\*\* dont 29 254 € de personnels affectés et refacturés aux budgets annexes**

Les dépenses non réalisées sur l'exercice 2018 proviennent pour l'essentiel :

- du non remplacement de l'apprenti recruté au service RH qui a démissionné en mars 2018
- du non remplacement de la DGA partie en retraite **en mai 2018**,
- du non remplacement d'un chargé de mission développement économique parti en août 2018, et du non recrutement du manager centre-ville,
- du recrutement du responsable urbanisme et habitat qui prendra ses fonctions **au 11/02/19**
  
- Budget Barberèche : Pas de logiciel de paye pour ce budget. Refacturation sur le budget Barberèche du temps de travail effectué par le personnel technique (budget principal) pour l'entretien de la zone de Barberèche pour un montant de 11 353 €

# 2. Présentation de la structure



## 2-3 Les dépenses de personnel

### Les postes créés et pourvus en 2018:

- 1 chargé de mission développement économique, (arrivé et créé en 2017)
- 6 emplois non permanents transformés en emplois permanents dont 3 suite à une réussite à un concours:
- 1 rédacteur territorial au service assemblée
- 1 éducateur à la piscine de Paray le Monial
- 1 assistant enseignement artistique à l'Ecole de Musique de Paray le Monial

### Au 1<sup>er</sup> janvier 2019:

- 2 adjoints techniques
  - 1 adjoint patrimoine à l'OT
- + stagiairisation de 2 CDD qui étaient sur des emplois permanents:
- 2 adjoints administratifs (service commun et service RH).

Les postes vacants seront supprimés lors d'un prochain conseil.

# 2. Présentation de la structure

## 2-3 Les dépenses de personnel

Une trajectoire semblable au contexte national :

- Les effectifs de la FPT diminuent encore une fois en 2017 sous l'effet de la diminution des contrats aidés; tandis que le recours aux contractuels s'accélère.

L'évolution des dépenses RH impacte essentiellement les EPCI



Effectifs (milliers)	2015	2016	2017 (p)	Evol. 16/17
organismes communaux	1 153	1 140	1 137	-0,2%
organismes intercommunaux	288	300	318	5,9%
autres EPA locaux	8	8	9	1,2%
organismes départementaux	359	351	351	-0,2%
conseils régionaux	82	86	88	2,3%
<b>TOTAL (hors contrats aidés)</b>	<b>1 889</b>	<b>1 886</b>	<b>1 902</b>	<b>0,9%</b>

- La baisse des emplois (hors contrats aidés) se poursuit dans les communes et les départements, principaux employeurs de la FPT (62 % des effectifs en 2016).
- Les effectifs continuent de croître à un rythme relativement soutenu dans les EPCI.

- La FPT en 2017 se caractérise également par un **recours important aux contractuels** (+ 19 000 emplois entre 2016 et 2017).

Effectifs (milliers)	2015	2016	2017 (p)	Evol. 16/17
Fonctionnaires	1 472	1 469	1 468	-0,1%
Contractuels	356	356	376	5,4%
Autre	61	60	58	-2,3%
<b>TOTAL hors contrats aidés</b>	<b>1 889</b>	<b>1 885</b>	<b>1 902</b>	<b>0,9%</b>
Contrats aidés	95	91	68	-25,8%
<b>TOTAL</b>	<b>1 984</b>	<b>1 977</b>	<b>1 970</b>	<b>-0,4%</b>

# 3. Présentation des résultats 2018



## **AVERTISSEMENT**

L'énonciation des résultats de l'exercice précédent n'est pas obligatoire dans le débat d'orientations budgétaires, mais dans un souci de clarté et de continuité, la diffusion des résultats de cet exercice budgétaire ont été élaborés dans la présentation des pages qui suivent.

# 3. Présentation des résultats 2018

## 3-1 Budget principal

CCLGC	CUMULE FIN 2017	AFFECTATION INV 2018	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT EX 2018	RESULTAT CUMULE FIN 2018	C.R.	AFFECTATION POSSIBLE au 1068 (INV)	A REPORTER BP 2019 S.F
INVESTISSEMENT	1 220 445,87		5 898 536,34	5 658 992,96	<b>-239 543,38</b>	980 902,49	<b>-1 014 181</b>	0	980 902,49
FONCTIONNEMENT	2 594 273,30	700 000,00	23 337 908,26	24 339 086,30	<b>1 001 178,04</b>	<b>2 895 451,34</b>		0	<b>2 895 451,34</b>
					<b>761 634,66</b>	<b>3 876 353,83</b>			

### Les crédits reportés :

Dépenses : 2 213 560 €

Recettes : 1 199 379 € soit -1 014 181 € à couvrir

Montant des subventions versées aux budgets annexes : 342 564 €

# 3. Présentation des résultats 2018

## 3-1 Budgets annexes

DECHETS MENAGERS	CUMULE FIN 2017	AFFECTATION INVE	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT EX 2018	RESULTAT CUMULE FIN 2018	C.R.	AFFECTATION POSSIBLE au 1068 (INV)	A REPORTER BP 2019 S.F
INVESTISSEMENT	193 673,85		1 275 129,67	909 801,90	-365 327,77	-171 653,92	15 476	0	-171 653,92
FONCTIONNEMENT	975 414,42	220 000,00	4 299 767,91	4 034 545,38	-265 222,53	490 191,89			490 191,89
					-630 550,30	318 537,97			

### Les crédits reportés :

Dépenses : 132 999€

Recettes : 148 475€ soit 15 476 €

Investissements principaux réalisés en 2018 : finalisation du pôle déchets à Digoin et achat de la plateforme de déchets vers à Paray le Monial.

# 3. Présentation des résultats 2018



## **3-1 Budgets annexes : Déchets Ménagers**

**Les charges générales de fonctionnement** ont augmenté en 2018 de **+230 000 €**, dues essentiellement aux augmentations des :

- Coûts de collecte (coûts forfaitaires) avec la révision des prix des marchés importante en raison de l'augmentation du coût du carburant : **+ 55 000 €**
- Coûts de gestion des 5 déchèteries (coûts à la tonne) : **+ 160 000 €**
- Coûts de traitement : **+ 15 000 €**

***En 2019, la gestion en 1 marché unique (5 déchèteries + plateforme des déchets verts des Bons Vins) devraient entraîner une économie prévisionnelle de 70 000 € à 100 000 €, sur les coûts de gestion des déchèteries.***

**Les recettes de fonctionnement** ont diminué de **-247 000 €** en 2018,

Cette baisse est uniquement due au produit restitués par le SMEVOM (soutien à la tonne triée, soutien à la prévention et au développement durable, rachat de matériaux, etc...), (Montant SMEVOM : **-247 000 €**)

La différence s'explique par une baisse importante des aides de Citéo (anciennement Eco-Emballages) ainsi qu'une augmentation du tarif de tri lié au nouveau marché du SMEVOM avec IHOL. De plus, une avance trimestrielle (T4 2017) n'a pas été rattachée sur l'exercice 2018, mais sur celui de 2017, expliquant un manque de 27 000 €. Enfin, une aide exceptionnelle sur la prévention en 2017 a augmenté artificiellement le montant perçu de presque 40 000 € sur l'exercice 2017.

***En 2019, le montant estimatif du liquidatif (calculé par le SMEVOM) qui sera versé fin juin est de 100 000 €, auquel s'ajoute le soutien au développement durable 2019 pour 15 000 €.***



# 3. Présentation des résultats 2018

## 3-1 Budgets annexes

SPANC	CUMULE FIN 2017	AFFECTATION INVE	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT EX 2018	RESULTAT CUMULE FIN 2018	A REPORTER BP 2019 S.F
<i>INVESTISSEMENT</i>	11 081,63		0,00	2 566,99	2 566,99	13 648,62	13 648,62
<i>FONCTIONNEMENT</i>	16 935,93	0,00	205 157,66	220 785,22	15 627,56	32 563,49	32 563,49
					18 194,55	46 212,11	

Budget qui s'équilibre sans subvention du budget principal.

# 3. Présentation des résultats 2018

## 3-1 Budgets annexes

OFFICE TOURISME	CUMULE FIN 2017	AFFECTATION INVE	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT EX 2018	RESULTAT CUMULE FIN 2018	A REPORTER BP 2019 S.F
<b>FONCTIONNEMENT</b>	32 506,41		141 672,73	143 225,38	1 552,65	34 059,06	34 059,06

PORT DE PLAISANCE	CUMULE FIN 2017	AFFECTATION INVE	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT EX 2018	RESULTAT CUMULE FIN 2018	A REPORTER BP 2019 S.F
<b>FONCTIONNEMENT</b>	30 707,37	0,00	68 865,47	68 309,68	-555,79	30 151,58	30 151,58

OT : budget qui a nécessité une subvention de 130 000 € du budget principal en 2018.

Port de plaisance : déficit de fonctionnement lié au paiement en fin d'année de taxes foncières 2017 pour 16 134 € (dont 4 431 € qui doivent être dégrévés en 2019).

# 3. Présentation des résultats 2018

## 3-1 Budgets annexes

ZAC DES MURIERS	CUMULE FIN 2017	AFFECTATION INVE	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT EX 2018	RESULTAT CUMULE FIN 2018	AFFECTATIO N POSSIBLE au 1068 (INV)	A REPORTER BP 2019 S.F
INVESTISSEMENT	-56 263,40		99 024,82	112 656,80	13 631,98	-42 631,42	0	-42 631,42
FONCTIONNEMENT	52 715,05	52 715,05	115 734,90	163 717,57	47 982,67	47 982,67	47 982,67	0
					61 614,65	5 351,25		

LIGERVAL	CUMULE FIN 2017	AFFECTATION INVE	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT EX 2018	RESULTAT CUMULE FIN 2018	AFFECTATIO N POSSIBLE au 1068 (INV)	A REPORTER BP 2019 S.F
INVESTISSEMENT	176,78		3 565 842,45	3 599 483,56	33 641,11	33 817,89	0	33 817,89
FONCTIONNEMENT	0,87	0,00	3 687 536,61	3 687 536,61	0,00	0,87	0	0,87
					33 641,11	33 818,76		

-ZAC des Mûriers : budget qui nécessite une subvention du budget principal de 100 000 € en 2018 (contre 120 000 € les années précédentes).

-Ligerval : l'excédent réalisé a permis de ne pas alimenter ce budget par une avance du budget principal à hauteur de 182 500 € comme prévu lors du vote du budget.

# 3. Présentation des résultats 2018

## 3-1 Budgets annexes

MAISON DE SANTE de CHAROLLES	CUMULE FIN 2017	AFFECTATION INVE	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT EX 2018	RESULTAT CUMULE FIN 2018	AFFECTATION POSSIBLE au 1068 (INV)	A REPORTER BP 2019 S.F
INVESTISSEMENT	-3 347,45		29 615,08	25 812,56	-3 802,52	-7 149,97	0	-7 149,97
FONCTIONNEMENT	-612,79	0,00	47 027,10	56 697,16	9 670,06	9 057,27	7 149,97	1 907,30
					5 867,54	1 907,30		

BARBERECHE	CUMULE FIN 2017	AFFECTATION INVE	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT EX 2018	RESULTAT CUMULE FIN 2018	AFFECTATION POSSIBLE au 1068 (INV)	A REPORTER BP 2019 S.F
INVESTISSEMENT	7 210,55		0,00	1 873,86	1 873,86	9 084,41	0	9 084,41
FONCTIONNEMENT	34 367,13	0,00	17 098,33	20 513,95	3 415,62	37 782,75		37 782,75
					5 289,48	46 867,16		

-Maison de santé : budget qui a bénéficié d'une subvention du budget principal de 7 152 € qui permettra de couvrir le déficit d'investissement.

-Barberèche : budget qui a bénéficié d'une subvention de 20 000 € (contre 30 000 € en 2017).

# 3. Présentation des résultats 2018

## 3-1 Budgets annexes

CIAS	CUMULE FIN 2017	AFFECTATION INVE	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT EX 2018	RESULTAT CUMULE FIN 2018	A REPORTER BP 2019 S.F
<i>INVESTISSEMENT</i>	66 207,33		0,00	225,00	225,00	66 432,33	66 432,33
<i>FONCTIONNEMENT</i>	65 782,70	0,00	83 806,29	86 359,48	2 553,19	68 335,89	68 335,89
					2 778,19	134 768,22	

CIAS : budget qui a bénéficié d'une subvention du budget principal de 70 000 €.

# 4. L'endettement du Grand Charolais



## 4-1 Répartition et remboursement de la dette en 2019

Au 1er janvier 2019, l'encours de la dette s'élève à 10 533 767,42€

L'encours de la dette global repose sur 31 emprunts dont :

- 25 portés par le budget principal (8 890 378,25€),
- 6 portés par les budgets annexes dont la liste figure ci-après (1 643 389,17€).

Structure de la dette :

Au 1er janvier 2019, l'encours de la dette porte à 98,55% sur des taux fixes générant ainsi une sécurité budgétaire et 1,45% sur des taux variables.

# 4. L'endettement du Grand Charolais



## 4-1 Répartition et remboursement de la dette en 2019

### ECHEANCIER de tous les Budgets du CC LGC 2019

EMPRUNTS	CRD au 01.01.2019	CAPITAL 2019	INTERETS 2019	ANNUITES 2019	CRD au 31,12,2019
CCLGC	8 890 378,25 €	948 061,68	150 259,49	1 098 321,17	7 942 316,57
DECHETS MENAGERS	362 641,50 €	32 014,45	4 721,38	36 735,83	330 627,05
MAISON DE SANTE L'ARCONCE	288 622,89 €	14 261,94	10 049,22	24 311,16	274 360,95
LIGERVAL	525 916,33 €	56 855,84	9 183,64	66 039,48	469 060,49
ZAC DES MURIERS	466 208,45 €	60 155,92	19 968,86	80 124,78	406 052,53
	<b>10 533 767,42 €</b>	1 111 349,83	194 182,59	1 305 532,42	<b>9 422 417,59</b>

42 063 hab (source insee)

**250,43 €**

# 4. L'endettement du Grand Charolais



## 4-2 Endettement - Evolution

### CRD de tous les Budgets du CC LGC 2019

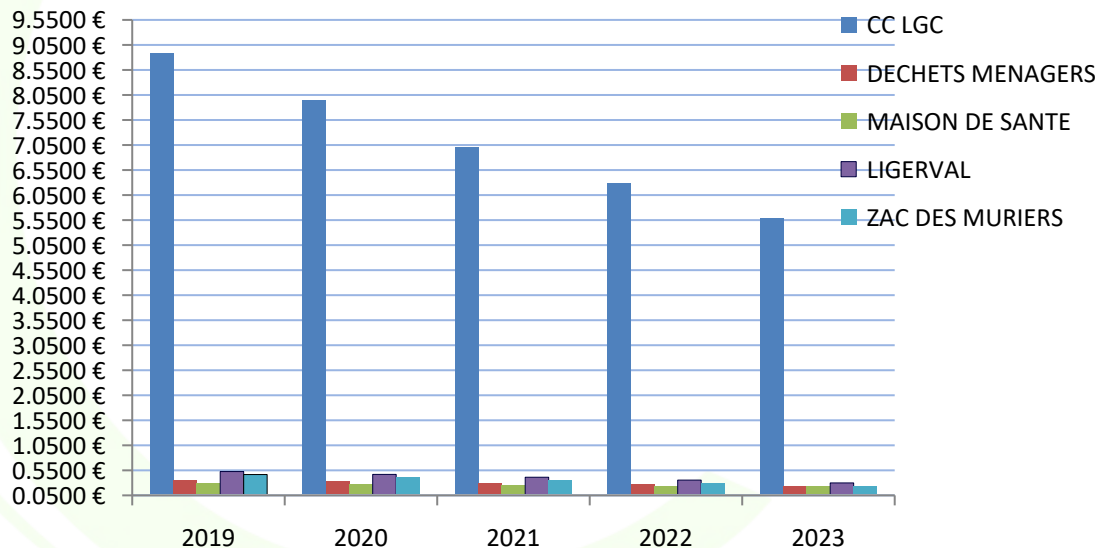
	2019	2020	2021	2022	2023
CC LGC	8 890 378 €	7 942 317 €	7 013 378 €	6 286 042 €	5 582 203 €
DECHETS MENAGERS	362 642 €	330 627 €	298 409 €	265 981 €	233 333 €
MAISON DE SANTE	288 623 €	274 361 €	259 610 €	244 353 €	228 571 €
LIGERVAL	525 916 €	469 060 €	412 205 €	355 349 €	298 493 €
ZAC DES MURIERS	466 208 €	406 053 €	345 897 €	285 741 €	225 585 €
	<b>10 533 767 €</b>	<b>9 422 417 €</b>	<b>8 329 499 €</b>	<b>7 437 465 €</b>	<b>6 568 186 €</b>
<i>42063 hab (source INSEE)</i>	250,43	224,01	198,02	176,82	156,15



# 4. L'endettement du Grand Charolais



## 4-2 Endettement - Evolution



La dette est principalement portée par le budget principal (84,40%).

Extinction de la dette du budget principal en 2038 (en l'absence de nouveaux emprunts).

# 4. L'endettement du Grand Charolais



## 4-3 Liste des emprunts en cours du budget principal

Aucun emprunt ne se termine en 2019 sur le budget Principal, 6 emprunts se termineront en 2020.

N° CONTRAT	ORGANISME PRETEUR	OBJET DE LA DEPENSE	MONTANT INITIAL EMPRUNTE	DUREE	DERNIERE ANNEE DE RBST	TYPE D'EMPRUNT	TAUX		CAPITAL RESTANT DU AU 01/01/2019	ANNUEES-2019			
							Initial	actuel		Amortissement	Intérêt	TOTAL ANNUITE	
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>										<b>8 890 378,25</b>	<b>948 061,68</b>	<b>150 289,49</b>	<b>1 077 542,53</b>
737500020411602	CREDIT MUTUEL	DIVERS INVESTISSEMENT	1 640 000,00	20 ans	2038	Taux fixe Périodicité trimestrielle Amortissement constant	1,50%	1 640 000,00	82 000,00	22 088,76	104 088,76		
5595718	CE BFC	DIVERS INVESTISSEMENT	500 000,00	20 ans	2038	Taux fixe Périodicité annuelle Amortissement constant	1,48%	500 000,00	25 000,00	7 775,15	32 775,15		
7065771	Banque Populaire Bourgogne	ACQUISITION BATIMENT COMMUNAUTAIRE	313 114,00	15 ans	2020	Taux fixe Périodicité annuelle Amortissement constant	3,40%	41 748,49	20 874,27	1 419,45	22 293,72		
9248911		INVESTISSEMENTS 2013	750 000,00	10 ans	2023	Taux fixe Périodicité trimestrielle Amortissement constant	2,77%	375 000,00	75 000,00	9 608,44	84 608,44		
8714492		INVESTISSEMENTS 2011	1 000 000,00	10 ans	2020	Taux fixe Périodicité annuelle Amortissement constant	2,49%	216 577,81	106 957,28	5 392,79	112 350,07		
9595686		INVESTISSEMENTS DIVERS	560 000,00	10 ans	2023	Taux fixe Périodicité trimestrielle Amortissement constant	1,56%	332 500,00	70 000,00	4 777,50	74 777,50		
9982561		INVESTISSEMENTS DIVERS 2017	2 399 000,00	15 ans	2032	Taux fixe Périodicité trimestrielle Amortissement constant	1,16%	2 239 066,68	159 933,32	25 277,46	185 210,78		
3524753		INVESTISSEMENTS DIVERS	200 000,00	12 ans	2021	Taux fixe Périodicité trimestrielle Amortissement constant	3,62%	58 375,47	18 761,66	1 860,42	20 622,08		
3493041	Caisse d'Epargne	REHABILITATION ET EXTENSION BAT. COMMUNAUTAIRE CHAROLLES	200 000,00	15 ans	2022	Taux fixe Périodicité annuelle Amortissement constant	4,51%	64 676,66	15 115,50	2 916,92	18 032,42		
3451783		INVESTISSEMENTS DIVERS (FDC Ville charolles cinéma TIVOLI)	130 000,00	15 ans	2020	Taux fixe Périodicité trimestrielle Amortissement constant	3,07%	20 964,02	10 321,92	525,52	10 847,44		
9304982		VOIRIE 2013 + BATIMENT PETITE ENFANCE PALINGES	100 000,00	12 ans	2025	Taux fixe Périodicité annuelle Amortissement constant	3,41%	61 417,56	7 916,45	2 094,34	10 010,79		
9673438		CREATION CRECHE ET RAM (120 000 €) + THD (60 000 €)	180 000,00	25 ans	2040	Taux fixe Périodicité annuelle Amortissement constant	2,25%	160 307,90	5 711,48	3 606,93	9 318,41		
9819191		PROJET HOTEL D'ENTREPRISES	430 000,00	20 ans	2036	Taux fixe Périodicité annuelle Amortissement constant	1,04%	387 539,50	19 689,04	4 030,41	23 719,45		
3420912		REMISE AUX NORMES PISCINE ETE PLM	365 877,64	17 ans	2020	Taux variable Périodicité annuelle Amortissement constant	2,88 % 0,099%	38 583,16	19 291,59	5,00	19 296,59		

# 4. L'endettement du Grand Charolais

## 4-3 Liste des emprunts en cours du budget principal

N° CONTRAT	ORGANISME PRETEUR	OBJET DE LA DEPENSE	MONTANT INITIAL EMPRUNTE	DUREE	DERNIERE ANNEE DE RBST	TYPE D'EMPRUNT	TAUX		CAPITAL RESTANT DU AU 01/01/2019	ANNUITES 2019		
							initial	actuel		Amortissement	Intérêt	TOTAL ANNUITE
1479407		ACQUISITION BATIMENT COMMUNAUTAIRE - SERVICE TECHNIQUE PLM	200 000,00	12 ans	2026	Taux fixe Périodicité semestrielle Amortissement constant		3,00%	125 000,03	16 666,66	3 625,00	20 291,66
821876		PONT DE L'ARCONCE CHAROLLES	180 000,00	18 ans	2029	Taux fixe Périodicité trimestrielle Amortissement constant		3,79%	119 439,37	9 447,83	4 393,53	13 841,36
997726	Crédit Agricole	VOIRIE 2011 NORD CHAROLAIS	50 000,00	10 ans	2021	Taux fixe Périodicité annuelle Amortissement constant		4,11%	16 655,02	5 329,63	684,52	6 014,15
C05990		DIVERS INVESTISSEMENT	2 184 540,00	14 ans	2029	Taux fixe Périodicité trimestrielle Amortissement constant		1,77%	1 638 405,00	156 039,00	28 269,02	184 308,02
1027807375	Crédit Mutuel	BATIMENT PETR		18 ans	2035	Taux fixe Périodicité trimestrielle Amortissement constant		1,75%	304 965,69	15 543,38	5 235,26	ok
5153507CDC	Caisse des Dépôts	GUINET PACAUD	400 000,00	15 ans	2031	Taux fixe Périodicité annuelle Amortissement constant		0,00%	346 666,66	26 666,67	0,00	26 666,67
						Durée 1ère phase : 3 ans (jusqu'au 01/01/2008) Taux fixe Amortissement constant Périodicité trimestrielle	2,22%	2,250%				
MPH227637CHF	Crédit Local de France (emprunt suisse)	ACQUISITION BATIMENT COMMUNAUTAIRE	458 713,81	15 ans	2020	2ème phase : au 01/04/08 Taux indexé LIBOR CHF + marge 0.28% Amortissement constant Périodicité trimestrielle			44 355,61	35 386,57	13 200,00	48 586,57
5013253701A001		TRAVAUX PISCINES PLM	533 571,56	20 ans	2020	TAM 12 Mois EUR Amortissement progressif Périodicité annuelle Taux référence : 3.84% Marge : 0.28 Taux initial : 4.12	3,24%	0,75%	69 913,99	34 399,68	1 000,00	35 399,68
517159	Crédit Local de France	EQUIPEMENT SPORTIF OUDRY	21 566,92	12 ans	2022	Taux fixe Périodicité annuelle Amortissement constant		4,63%	8 029,83	1 873,28	371,78	2 245,06
514995		AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	46 502,39	9 ans	2026	Taux fixe Périodicité trimestrielle Amortissement constant		2,75%	37 421,85	4 730,35	980,61	5 710,96
517997		AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	53 145,70	9 ans	2026	Taux fixe Périodicité trimestrielle Amortissement constant		2,75%	42 767,95	5 406,12	1 120,68	6 526,80

# 4. L'endettement du Grand Charolais

## 4-3 Liste des emprunts en cours des budgets annexes

N° CONTRAT	ORGANISME PRETEUR	OBJET DE LA DEPENSE	MONTANT INITIAL EMPRUNTE	DUREE	DERNIERE ANNEE DE RBST	TYPE D'EMPRUNT	TAUX		CAPITAL RESTANT DU AU 01/01/2019	ANNUITES 2019			
							initial	actuel		Amortissement	Intérêt	TOTAL ANNUITE	
<b>BUDGET LIGERVAL</b>										<b>525 916,33 €</b>	<b>56 855,84 €</b>	<b>9 183,64 €</b>	<b>66 039,48 €</b>
9571854	Caisse d'Epargne Bourgogne	AMENAGEMENT ZONE LIGERVAL	290 000,00	13 ans	2028	Taux fixe Périodicité trimestrielle Amortissement constant		1,82%	525 916,33	56 855,84	9 183,64	66 039,48	
<b>BUDGET MAISON DE SANTE</b>										<b>288 622,89 €</b>	<b>14 261,94 €</b>	<b>9 577,64 €</b>	<b>23 839,58 €</b>
1467625	Crédit Agricole	MAISON DE SANTE CHAROLLES	290 000,00	20 ans	2034	Taux fixe Périodicité trimestrielle Amortissement constant		3,75%	239 302,11	11 867,44	8 808,24	20 675,68	
2125933	Crédit Agricole	INSTALLATION CLIMATISATION MAISON DE SANTE	54 000,00	20 ans	2036	Taux fixe Périodicité annuelle Amortissement constant		1,56%	49 320,78	2 394,50	769,40	3 163,90	
<b>BUDGET OM</b>										<b>362 641,50 €</b>	<b>32 014,45 €</b>	<b>4 721,38 €</b>	<b>36 735,83 €</b>
3240867	Caisse d'Epargne Bourgogne	CREATION DECHETTERIE SAINT BONNET DE JOUX	70 000,00	15 ans	2022	Taux fixe Périodicité annuelle Amortissement constant		3,80%	22 641,53	5 347,77	860,38	6 208,15	
9784423	Caisse d'Epargne Bourgogne	POLE DECHETS	400 000,00	15 ans	2031	Taux fixe Périodicité trimestrielle Amortissement constant		1,17%	339 999,97	26 666,68	3 861,00	30 527,68	
<b>BUDGET ZAC DES MURIERS</b>										<b>466 208,45 €</b>	<b>60 155,92 €</b>	<b>19 968,86 €</b>	<b>80 124,78 €</b>
AN096721	Caisse d'Epargne Bourgogne	REAMENAGEMENT DE 6 PRETS	902 338,87	15 ans	2026	Taux fixe Périodicité trimestrielle Amortissement constant		4,44%	466 208,45	60 155,92	19 968,86	80 124,78	

# 4. L'endettement du Grand Charolais



## 4-4 Les ratios d'endettement fin 2019

**Ratio N° 9** : Ce ratio permet d'apprécier les marges de manœuvre de la collectivité.

Au-dessus de 100, il signifie que les recettes de fonctionnement ne permettent pas de couvrir l'intégralité des dépenses de fonctionnement et le remboursement en capital de la dette, et qu'il faudrait donc faire appel à d'autres ressources propres pour rembourser la part en capital de la dette.

Ce ratio qui permet surtout de voir quelle est la capacité de la collectivité à contracter de nouveaux emprunts est de 95,10 % pour le budget principal.

**Capacité de désendettement : 4,35**

Ce ratio permet de voir combien de temps il faudrait à la collectivité pour apurer sa dette financière si tout son autofinancement y était consacré. Il est de 4,35 pour le budget principal.

Pour mémoire un plafond national de référence pour la capacité de désendettement à respecter par type de collectivité, à savoir : 12 ans pour les communes et EPCI à FPU.

# 5. Le contexte budgétaire 2019



## 5.1 Hypothèses macroéconomiques de la loi de programmation des finances publiques 2019

La LPFPP 2018-2020 fixant la trajectoire des finances publiques pour les collectivités locales fixe un objectif de réduction du déficit public.

Ces objectifs se traduisent notamment par une réduction de 13 Mds sur 5 ans du besoin de financement des collectivités locales (soit 16% de l'effort demandé) :

- Une réduction du besoin de besoin de financement annuel à hauteur de 2,6 Mds€,
- Une hausse des dépenses réelles de fonctionnement limitée à +1,2% par an à l'échelle nationale.

# 5. Le contexte budgétaire 2019



## 5.1 Hypothèses macroéconomiques de la loi de programmation des finances publiques 2019

Pour 2019, l'Etat prévoit :

1,7 % de croissance (1,7 % en 2018)

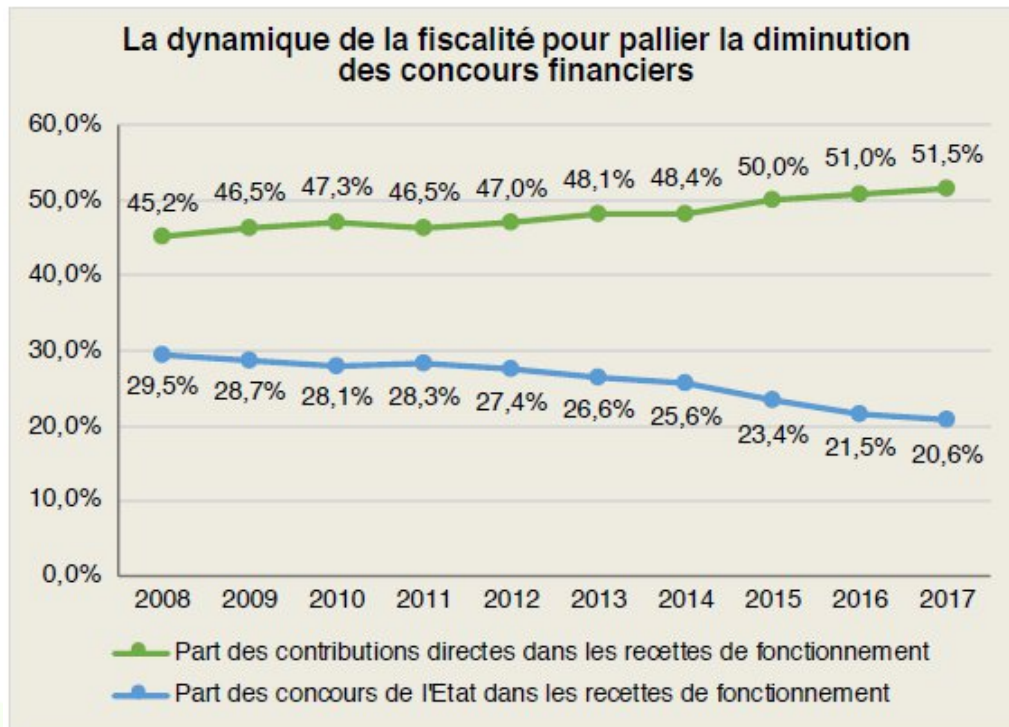
Un ralentissement de l'inflation ( +1,3% contre +1,60 % en 2018).

Prévision d'évolution des taux d'intérêt : la France continue actuellement de bénéficier de conditions de financement très favorables .

# 5. Le contexte budgétaire 2019

## 5.2 Loi de finances 2019 – Dotations

Une réduction des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales qui se traduit par une augmentation de la fiscalité locale.



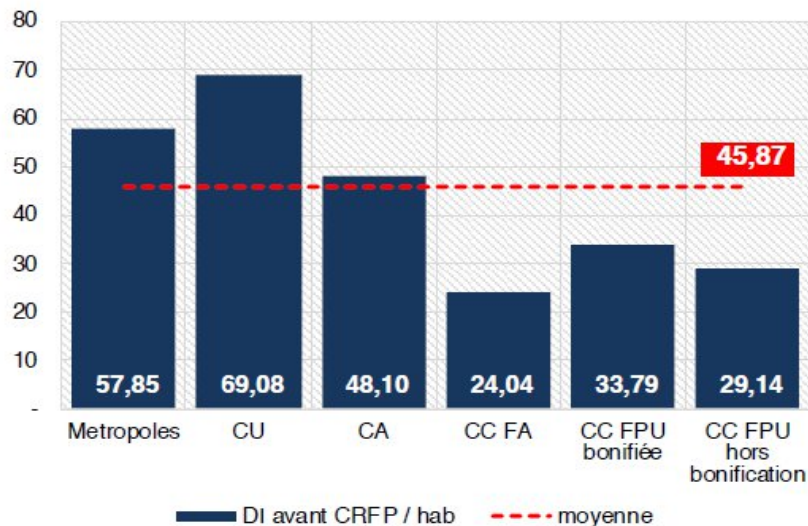


# 5. Le contexte budgétaire 2019

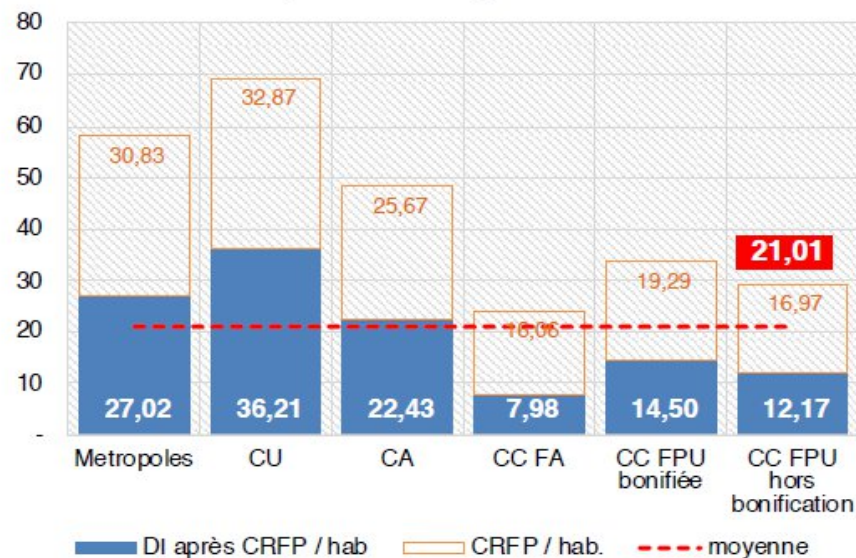
## 5.2 Loi de finances 2019 – Dotations

Les modalités de répartition de la dotation d'intercommunalité conduisent à d'importantes inégalités entre catégories d'EPCI.

DI par habitant avant CRFP



DI par habitant après CRFP



# 5. Le contexte budgétaire 2019



## 5.2 Loi de finances 2019 – Dotations

La LFI 2019 (art. 250) introduit une réforme de la dotation des intercommunalités des EPCI afin de donner plus de « visibilité » et stabilité » dans l’attribution des dotations :

### En synthèse :

- **Fusion des enveloppes par catégorie d’EPCI** (suppression des montants minimaux par catégories d’EPCI pour éviter des effets d’aubaines de changement de catégorie),
- **Suppression de la bonification de DGF,**
- Introduction d’un **critère de revenus** dans la part péréquation, à hauteur de 50% *(qui devrait être favorables aux CC)*
- **Encadrement plus strict des évolutions** de montants d’une année à l’autre : au maximum +10% (hors fusions / création), au minimum – 5% du montant par habitant,
- Une augmentation annuelle de l’enveloppe de dotation d’intercommunalité de **30 M€ par an** *(financée par l’enveloppe normée de la DGF des communes et EPCI).*

→ Quel montant de dotation en 2019? Hypothèse prudentielle à 95 % de la DI perçue en 2018.

# 5. Le contexte budgétaire 2019



## 5.3 Loi de finances 2019 – Subvention d’investissement

Les enveloppes de subventions d’investissement destinées aux collectivités territoriales passent de 1,66 Mds€ à 1,61 Mds. Elles sont réparties de la manière suivante :

- la dotation d’équipements aux territoires ruraux (DETR) est maintenue à 1046 M€,
- la dotation de soutien à l’investissement local (DSIL) est réduite à 570 M€, contre 615 M€ en 2018.

# 6. Les perspectives pour 2019

## 6.1 Concernant les recettes de fonctionnement

-**Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales** et Communales (FPIC) est maintenu à 1 000 M€.

Une collectivité bénéficiaire en 2018 percevra, en 2019, 85 % du montant de l'année précédente :

FPIC 2018 perçu par la CCLGC : 415 387€ (732 319 € pour les communes)

Hypothèse basse prudentielle pour 2018 proposée : 360 624 € (**à confirmer**).

-**La revalorisation des bases** est désormais fondée sur la prise en compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) entre deux années (novembre 2017 et novembre 2018 pour 2019) :

-**Evolution estimée à + 2,17%** .

# 6. Les perspectives pour 2019

## 6.1 Concernant les recettes de fonctionnement



- Aperçu de l'évolution des recettes entre 2017/2018 :

BASES 2018	TAUX	COMPOSANTES	CA 2017	BP 2018	PERCUES 2018 CA	Ecart 2018/2017	Ecart BP/CA
42 627 530	18,87%	T.H.	7 781 438	8 084 474	8 043 815	262 377	-40 659
40 303 025	11,80%	T.F.B.	4 633 801	4 744 190	4 755 757	121 956	11 567
4 463 425	12,70%	T.F.N.B.	554 066	566 928	566 855	12 789	-73
		ROLES SUPPLEMENTAIRES TH	8 560		11 475	2 915	11 475
		ROLES SUPPLEMENTAIRES TF	1 465		52 085	50 620	52 085
		ROLES SUPPLEMENTAIRES CFE	0		449	449	449
		PRODUITS ADDITIONNELS FONCIER N B	47 095	49 210	48 718	1 623	-492
9 643 000	26,15%	C.F.E.	2 495 204	2 522 123	2 505 125	9 921	-16 998
		CENTIMES TH - TF - CFE	103 298	100 449	98 762	-4 536	-1 687
		<b>SOUS TOTAL</b>	<b>15 624 927</b>	<b>16 067 374</b>	<b>16 083 041</b>	<b>458 114</b>	<b>15 667</b>
		C.V.A.E.	1 403 238	1 384 371	1 384 371	-18 867	0
		T.A.S.C.O.M.	748 532	557 226	536 036	-212 496	-21 190
		IFER	237 921	240 304	201 793	-36 128	-38 511
		F.N.G.I.R.	-411 032	-411 032	-411 032	0	0
		<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 978 659</b>	<b>1 770 869</b>	<b>1 711 168</b>	<b>-267 491</b>	<b>-59 701</b>
		<b>F.P.I.C. (Part CCLGC)</b>	<b>424 264</b>	<b>415 388</b>	<b>415 387</b>	<b>-8 877</b>	<b>-1</b>
		<b>SOUS TOTAL</b>	<b>424 264</b>	<b>415 388</b>	<b>415 387</b>	<b>-8 877</b>	<b>-1</b>
		Dotation de base Dotation de péréquation Bonification ou Majoration Redressement Finances publiques	683 798	682 554	682 554	-1 244	0
DOT* INTERCO		Part CPS	1 341 267	1 313 259	1 313 259	-28 008	0
DOT* COMPENSATION		ALLOCATION COMPENSATRICE (sur TH - DUSTP - REDUCTION DES BASES - EXO ZAR - CVAE)	396 287	401 081	401 081	4 794	0
		<b>SOUS TOTAL</b>	<b>2 421 352</b>	<b>2 396 894</b>	<b>2 396 894</b>	<b>-24 458</b>	<b>0</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>20 449 202</b>	<b>20 650 525</b>	<b>20 606 490</b>	<b>157 288</b>	<b>-44 035</b>

# 6. Les perspectives pour 2019

## 6.1 Concernant les recettes de fonctionnement

- Fiscalité intercommunale :
  - Revalorisation des bases estimée à +2,17%

	2018			REVALORISATION DES BASES 2018 à + 2,17 %								
	Bases définitives	Taux	Produit	Taux 2018			Taux + 1 %			Taux + 2 %		
				Bases	Taux	Produit	Bases	Taux	Produit	Bases	Taux	Produit
T.H.	42 627 530	18,87	8 043 815	43 552 547	18,87	8 218 366	43 552 547	19,06	8 300 549	43 552 547	19,25	8 382 733
T.F.B.	40 303 025	11,80	4 755 757	41 177 601	11,80	4 858 957	41 177 601	11,92	4 907 546	41 177 601	12,04	4 956 136
T.F. N.B.	4 463 425	12,70	566 855	4 560 281	12,70	579 156	4 560 281	12,83	584 947	4 560 281	12,95	590 739
<b>TOTAL</b>			<b>13 366 427</b>			<b>13 656 478</b>			<b>13 793 043</b>			<b>13 929 608</b>
<b>Produit supplémentaire attendu 2019</b>						<b>290 051</b>			<b>426 616</b>			<b>563 181</b>

### - Evolution des tarifs des services au public :

- harmonisation des tarifs des ALSH à compter de janvier 2019,
- Harmonisation des tarifs des centres nautiques et des écoles de musique courant 2019,
- maintien des tarifs applicables aux ordures ménagères.

# 6. Les perspectives pour 2019

## 6.2 Concernant les dépenses de fonctionnement

Le transfert de nouvelles compétences :

- finalisation de l'intégration de la compétence GEMAPI transférée au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (pas d'institution de taxe en 2019)
- piscine de Charolles et voirie sur une partie du territoire, transferts à évaluer dans le cadre de la CLECT.

# 6. Les perspectives pour 2019

## 6.2 Concernant les dépenses de fonctionnement

La mise en service des nouveaux équipements :

- Dock 713 à Digoin : année pleine suite à l'ouverture en juillet 2018,
- Ouverture de l'ALSH à Paray le Monial en mars 2019.





# 6. Les perspectives pour 2019



## 6.2 Concernant les dépenses de fonctionnement

Lancement et poursuite de nombreuses études d'aménagement du territoire en 2019 pour amorcer le projet de territoire du prochain mandat :

### *\*Planification :*

- Poursuite du PLUI (choix du bureau d'étude à opérer en 2019),
- Lancement du PCAET en partenariat avec le SYDESL (début d'exécution du marché en février 2019)

### *\*Développement économique :*

- Poursuite de l'étude stratégique sur la ZAE Barberèche,
- Poursuite des études de fiscalité sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels,
- Lancement des appels à projet (économie circulaire, économie de la ressource, plan national alimentaire)

### *\* Développement touristique :*

- Poursuite de l'étude relative au contrat de canal du centre dans le cadre d'un groupement CUCM, Grand Chalon et Grand Charolais (*attribution du marché prévue en mai 2019*),
- Lancement de l'étude stratégique du port de plaisance à Digoïn (*lancement 1<sup>er</sup> trimestre 2019*).

# 6. Les perspectives pour 2019

## 6.2 Concernant les dépenses de fonctionnement

Evolution des dépenses d'administration générale :

- Dépenses générales :
  - Economies à venir avec l'attribution du nouveau marché d'assurances au 1<sup>er</sup> janvier 2019, ( - 30K€),
  - Lancement de nouveaux marchés de collecte des ordures ménagères pour le 1<sup>er</sup> février 2020,
  - Recherche d'économies lorsque cela est possible, et notamment en mutualisant encore d'avantage les achats réalisés au sein des différents équipements.
  
- Une recherche d'économies partagée avec les communes ?
  - Groupement de commandes avec les communes à identifier et à planifier sur les trois années à venir :

*Ex : produits d'entretien pour le 01/01/2020 ? actions de formations en sécurité incendie et habilitations électriques?*

# 6. Les perspectives pour 2019

## 6.2 Concernant les dépenses de fonctionnement

- Dépenses de personnel : une augmentation liée notamment à l'organisation de nouvelles compétences,
- Cadre général :
  - mise en œuvre du PPCR (parcours professionnels (-), carrières, rémunérations)
  - Recrutement d'un médecin de prévention (vacations)

# 6. Les perspectives pour 2019

## 6.2 Concernant les dépenses de fonctionnement

-Les évolutions de services impliquant une augmentation des dépenses de personnel :

- Finalisation de la structuration de la collectivité suite à l'harmonisation des compétences :

- \* arrivée de la DGA Administration sur le poste de Mme Brocot,
  - \* remplacement de F. Bouchot,
  - \* renfort des services support RH et commande publique, suivi des projets transversaux et relation aux communes
  - \* arrivée du responsable urbanisme – habitat en février 2019,
  - \* finalisation de la structuration du service de développement économique,
  - \* renforts sur les services environnement et SPANC suite aux choix de mode de gestion opérés en 2018 (mise en place de la REOM en 2020 et SPANC en régie),
  - \*recrutement d'un technicien voirie
  - \* renfort au centre technique avec le recrutement d'un agent de maîtrise,
  - \* préparation du transfert des équipements petite enfance au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
- Année pleine sur le fonctionnement du Dock 713,
- Mise en service de l'ALSH à Paray le Monial en mars 2019.

# 6. Les perspectives pour 2019

## 6.2 Concernant les dépenses de fonctionnement

### -Gestion prévisionnelle des emplois et carrières :

Les départs à la retraite prévisionnels en 2019 :

- Départ de la responsable finances au 1<sup>er</sup> octobre,
- Départ de la secrétaire de mairie à Poisson (a priori au 01/09),
- Départ à la retraite de la directrice de l'école de musique à Paray le Moniale au 1<sup>er</sup> septembre,
- Départ à la retraite de la responsable de RIAM au 1<sup>er</sup> septembre.
- Départ à la retraite pour invalidité d'un adjoint technique au service petite enfance au 1<sup>er</sup> février.
  
- La question de l'intégration des personnels non titulaires en contrat depuis plusieurs années doit se poser en cours d'année essentiellement dans les structures petite enfance.
  
- La question de la durée des contrats des agents non titulaires des écoles de musique devra également être abordée lors du vote du budget ( 10 ou 12 mois?).

# 6. Les perspectives pour 2019



## 6.3 Concernant les dépenses d'investissement

Un budget d'investissement qui s'inscrit:

- dans la continuité des décisions prises depuis la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec la finalisation des opérations en cours (Stade d'athlétisme à Paray le Monial, Déplacements doux à Charolles et à Digoin). (voir tableau de synthèse des projets en cours).
- Tout en intégrant les nouveaux périmètres de compétence, notamment en ce qui concerne la voirie.

# 6. Les perspectives pour 2019

La poursuite des projets initiés par les anciennes CC :

PROJET	Montant prévi. € (HT)	Subventions notifiées en €	Subventions à solliciter en €	Autofinancement prévisionnel	Etat d'avancement du projet
Déplacements doux pôle activité charolais	<b>584 661 €</b>	DETR 2018 : <b>233 864 €</b>  soit <b>40% du coût total</b>	Contrat de territoire : <b>75 000€</b> soit <b>12.83% du coût total</b>	<b>275 797.10 €</b>  soit <b>47.17%</b>	Maitrise d'œuvre attribuée – phase APD Lancement des marchés de travaux février 2019
Stade athlétisme à PLM	<b>1 134 000 €</b>	CRBCF : 150 000€  CD71 : 250 000€  CNDS : 150 000€  soit <b>550 000 € et 48.50 % du coût total</b>	DETR 2019 : <b>357 200€</b> soit <b>31.50% du coût total</b>	<b>226 800 €</b>  soit <b>20%</b>	Maitrise d'œuvre attribuée - Phase APD
Déplacements doux à Digoïn T3	<b>546 671,40 €</b>		Contrat de territoire : 75 000€ DETR 2019/2020 : 215 000 € soit <b>290 000 € soit 53,05 % du coût total</b>	<b>256 671.40€</b>  Soit <b>46,95 %</b>	Consultation maitrise d'œuvre en cours.

# 6. Les perspectives pour 2019

## 6.3 Concernant les dépenses d'investissement

- Pas de participations à la SEMA au titre des ZAE en concession à inscrire au Budget en 2019 ( 1 640 000 € versés en 2018 pour 3 exercices budgétaires et financés par emprunt).
- Le THD ne sera finalement pas à financer à partir de 2020 (*dépense prévisionnelle de 6 000 000 €*).
- Participation envisagée du Grand Charolais à l'accélération des travaux de mise en deux fois deux voies de la RCEA à hauteur de 1 000 000 € à financer sur 6 années?



# 6. Les perspectives pour 2019

## 6.4 Concernant les relations financières avec les communes et organismes extérieurs

- AC prévisionnelles 2019 des communes notifiées fin 2018, avec une finalisation de l'évaluation des transferts de charges au 01/01/2019 par la CLECT avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre.
- Reconduction du fonds d'aide à l'investissement rural : 300 k€
- Augmentation de la cotisation du PETR à hauteur de 1€ / hab. soit + 42 k€
- Augmentation de la contribution aux SDIS : + 5,139 K€ soit 0,37%
- Quid augmentation cotisation des syndicats compétents en GEMAPI?

**Merci aux équipes qui ont contribué à  
la réalisation de ce document**

**Merci de votre attention**



Communauté de communes Le Grand Charolais  
32 rue Louis Desrichard - 71600 Paray-Le-Monial  
**[www.legrandcharolais.fr](http://www.legrandcharolais.fr)**